

# Autorisation de nettoyage de graffitis entre propriétaire et Graff'Cité

## Section réservée à l'équipe de nettoyage

## Section à remplir par le propriétaire de l'immeuble à nettoyer

Adresses à nettoyer 1- \_\_\_\_\_

2- \_\_\_\_\_

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Adresse du propriétaire : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone 1 : \_\_\_\_\_ Téléphone 2 : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

L'équipe de nettoyage de Graff'Cité du CJE de la Capitale Nationale s'engage à :

- Offrir au propriétaire un service de nettoyage gratuit effectué par un expert en nettoyage industriel;
- Répondre à la demande de nettoyage dans les meilleurs délais tout en respectant la liste d'attente;
- Laisser les lieux propres après les travaux de nettoyage.

Le propriétaire s'engage à

- Prendre connaissance de ce contrat;
- Autoriser Graff'Cité à nettoyer les adresses identifiées pour une période de trois (3) ans à compter de la signature. En cas de récidive, communiquez avec nous.

Graff' Cité se libère de toute responsabilité quant aux dommages causés directement ou indirectement par les travaux de nettoyage (ex : surface abîmée, surface plus claire que celle d'origine, traces de fantômes, etc.).

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Montant de la contribution volontaire si désiré : \_\_\_\_\_ \$ (encaissé seulement une fois le nettoyage exécuté)

Veuillez noter que les chèques doivent être libellés au nom du **CJE de la Capitale Nationale**

S.v.p., transmettre le formulaire dûment rempli par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :



265-A, rue de la Couronne  
Québec (Québec) G1K 6E1  
Téléphone : (418) 524-8359 poste 246  
Courriel : [graffcite@hotmail.com](mailto:graffcite@hotmail.com)  
Site web: [www.cjecn.qc.ca/graff-cite/](http://www.cjecn.qc.ca/graff-cite/)

## L'équipe de Graff'Cité vous remercie!